N° 3486

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 19 novembre 2026.

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT,

de **finances** *de* **fin** *de* **gestion** *pour* **2026,**

(Procédure accélérée)

TRANSMIS PAR

M. LE PREMIER MINISTRE

À

MME LA PRÉSIDENTE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(Renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi, rejeté par l'Assemblée nationale en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale : **3434**, **3443** et T. **364**.
Sénat : **172**, **176** et T.A. **34** (2026-2027).

Article liminaire

① Les prévisions de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques, les prévisions de solde par sous-secteur, la prévision, déclinée par sous-secteur d'administration publique, de l'objectif d'évolution en volume et la prévision en milliards d'euros courants des dépenses des administrations publiques, les prévisions de prélèvements obligatoires, de dépenses et d'endettement de l'ensemble des administrations publiques pour l'année 2026, les prévisions pour 2026 de ces mêmes agrégats selon la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 ainsi que les données d'exécution pour l'année 2025 s'établissent comme suit :

②

(En % du produit intérieur brut, sauf mention contraire)

	Loi de finances de fin de gestion pour 2026		**LPFP 2023-2027**
	2025	**2026**	**2026**
Ensemble des administrations publiques			
Solde structurel [1]	-5,2	-5,1	-2,9
Solde conjoncturel [2]	0,1	-0,3	-0,2
Solde des mesures ponctuelles et temporaires [3]	0,0	0,0	0,0
Solde effectif [1 + 2 + 3]	-5,1	-5,4	-3,2
Solde effectif *(en milliards d'euros) (ligne nouvelle)*	-151,6	-166,1	-97,6
Dette au sens de Maastricht	115,7	119,4	109,1
Taux de prélèvements obligatoires *(y compris Union européenne, nets des crédits d'impôt)*	43,6	43,9	44,4
Dépense publique *(hors crédits d'impôt)*	56,6	57,2	54,4
Dépense publique *(hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)*	1 694	1 744	1 705
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôt en volume *(en %)* [(1)]	1,6	0,9	0,5
Principales dépenses d'investissement *(en milliards d'euros)* [(2)]	26	34	35

Administrations publiques centrales			
Solde	-4,4	-4,9	-4,2
Solde *(en milliards d'euros) (ligne nouvelle)*	-130,3	-149,6	-128,1
Dépense publique *(hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)*.....	661	693	678
Évolution de la dépense publique en volume *(en %)* [(3)].....	0,9	3,2	1,5
Administrations publiques locales			
Solde	-0,5	-0,4	0,2
Solde *(en milliards d'euros) (ligne nouvelle)*	-15,6	-11,8	6,1
Dépense publique *(hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)*.....	335	336	329
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôt en volume *(en %)* [(3)].....	1,0	-2,0	-1,9
Administrations de sécurité sociale			
Solde	-0,2	-0,2	0,9
Solde *(en milliards d'euros) (ligne nouvelle)*	-5,8	-4,8	27,5
Dépense publique *(hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)*.....	803	823	798
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôt en volume *(en %)* [(3)].....	2,4	0,3	0,7

Les chiffres en comptabilité nationale relatifs à la loi de finances de fin de gestion pour 2026 se réfèrent, pour 2025, au compte publié par l'INSEE en comptabilité nationale en base 2020 et, pour 2026, aux prévisions du Gouvernement dans la même base. Les prévisions relatives à la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2023 à 2027 en comptabilité nationale, antérieures au changement de base des comptes nationaux français, étaient relatives à la base antérieure des comptes nationaux, la base 2014.

Le passage des comptes nationaux en base 2020, opéré par l'INSEE sous le contrôle d'Eurostat, a significativement affecté les ratios de finances publiques et la comparabilité des exercices. La sortie de l'établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP), structurellement excédentaire, du champ des administrations publiques a conduit à une dégradation du déficit public d'environ 2,6 milliards d'euros en 2023. Par ailleurs, des changements méthodologiques affectant significativement les ratios de finances publiques ont entraîné un niveau nettement plus élevé des dépenses publiques et des recettes hors prélèvements obligatoires, sans impact sur le solde.

Deux principaux effets expliquent cette augmentation :

- l'intégration du compte complet de SNCF Réseau (dont seul le solde était retracé précédemment) pour 10 milliards d'euros environ de hausse des recettes hors prélèvements obligatoires et des dépenses en 2023 ;

- un nouveau traitement des corrections liées à la recherche et développement pour 4 milliards d'euros environ de hausse des recettes hors prélèvements obligatoires et des dépenses.

Ainsi, s'agissant tout particulièrement de la dépense, les effets du changement de base contribuent largement aux écarts importants sur le montant en milliards d'euros et sur la part dans le produit intérieur brut de la dépense publique.

Le scénario potentiel retenu dans la présente loi de finances de fin de gestion a évolué depuis la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 précitée pour les années 2023 à 2027 afin de tirer les conséquences des révisions de la chronique de produit intérieur brut opérées par l'INSEE depuis l'adoption de cette même loi. La croissance du produit intérieur brut ayant été revue à la hausse sur les années antérieures à 2024, le diagnostic sur la capacité de rebond de l'économie française sur la suite de la période a été révisé. Par ailleurs, la croissance potentielle est désormais estimée à 1,20 % par an en 2025 et 2026, contre 1,35 % chaque année dans ladite loi.

(1) À champ constant.

(2) Au sens du rapport annexé à la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027.

(3) À champ constant, hors transferts entre administrations publiques.

PREMIÈRE PARTIE
CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE IER

DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Article 1er

① I. – Le tableau du second alinéa du I de l'article 135 de la loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 est ainsi modifié :

② 1° L'avant-dernière colonne est ainsi modifiée :

③ *a)* À la ligne 3, le montant : « 1 469 455 925 » est remplacé par le montant : « 1 211 455 925 » ;

④ *b)* À la ligne 24, le montant : « 4 400 000 » est remplacé par le montant : « 8 800 000 » ;

⑤ *b* bis*) (nouveau)* À la ligne 48, le montant : « 413 018 054 » est remplacé par le montant : « 443 250 000 » ;

⑥ *c)* À la ligne 101, le montant : « 95 013 716 » est remplacé par le montant : « 99 436 874 » ;

⑦ *d)* À la ligne 128, le montant : « 86 198 112 » est remplacé par le montant : « 89 819 056 » ;

⑧ 2° La dernière colonne est ainsi modifiée :

⑨ *a)* À la ligne 3, le montant : « 1 469 455 925 » est remplacé par le montant : « 1 211 455 925 » ;

⑩ *b)* À la ligne 24, le montant : « 4 620 000 » est remplacé par le montant : « 9 200 000 » ;

⑪ *c) (Supprimé)*

⑫ *c* bis*) (nouveau)* À la ligne 48, le montant : « 396 980 060 » est remplacé par le montant : « 427 212 006 » ;

⑬ *c* ter*) (nouveau)* À la ligne 63, le montant : « 58 000 000 » est remplacé par le montant : « 62 000 000 » ;

⑭ *d)* À la ligne 101, le montant : « 99 260 726 » est remplacé par le montant : « 99 436 874 » ;

⑮ *e)* À la ligne 128, le montant : « 90 508 018 » est remplacé par le montant : « 70 508 018 ».

⑯ II. – La deuxième phrase du 2° du 1 du VI de l'article 46 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006 est ainsi rédigée : « En 2026, cette fraction s'élève à 3 869 365 526 euros. »

⑰ III. – *(Supprimé)*

⑱ IV *(nouveau)*. – La perte de recettes résultant pour l'État du *c* ter du I du présent article est compensée, à due concurrence, par la création d'une taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre Ier du livre III du code des impositions sur les biens et services.

Article 2

① I *(nouveau)*. – Le premier alinéa du II de l'article 49 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006 est ainsi modifié :

② 1° À la fin de la première phrase, le montant : « 514,65 millions d'euros » est remplacé par le montant : « 514,34 millions d'euros » ;

③ 2° À la seconde phrase, le montant : « 344,65 millions d'euros » est remplacé par le montant : « 344,34 millions d'euros ».

④ II. – Pour l'année 2026, les montants de 514,34 millions d'euros et 344,34 millions d'euros mentionnés au premier alinéa du II de l'article 49 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006 sont ramenés respectivement à 494,34 millions d'euros et à 324,34 millions d'euros.

⑤ Pour la même année 2026, le solde du produit mentionné au second alinéa du même II est diminué de 20 millions d'euros avant son affectation aux organismes mentionnés au même second alinéa et est reversé au budget général.

Article 3

Le montant de la fraction du produit de la taxe sur la valeur ajoutée affectée, au titre de l'année 2026, à la branche mentionnée au 1° de l'article L. 200-2 du code de la sécurité sociale, en application du *a* du 9° de l'article L. 131-8 du même code, est minoré de 739 millions d'euros en 2026.

TITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 4

① I. – Pour 2026, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

②

(En millions d'euros)*

	Ressources *(1)* *dont fonctionnement (2)* *et investissement (3)*			**Charges** *(1)* *dont fonctionnement (2)* *et investissement (3)*			**Solde**
	1	***2***	***3***	**1**	***2***	***3***	
Budget général							
Recettes fiscales** / dépenses***	-4 823	*-4 823*		+3 622	*+2 744*	*+878*	
Recettes non fiscales	+4 154	*+2 958*	*+1 196*				
Recettes totales / dépenses totales	-669	*-1 865*	*+1 196*	+3 622	*+2 744*	*+878*	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne	*-878*	*-878*					
**Montants nets pour le budget général ..... **	**+208**	***-987***	***+1 196***	**+3 622**	***+2 744***	***+878***	**-3 414**
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits		*-1 280*	*+1 280*		*-1 280*	*+1 280*	
**Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours ..... **	**+208**	***-2 268***	***+2 476***	**+3 622**	***+1 464***	***+2 159***	

Budgets annexes							
Contrôle et exploitation aériens ...	+83	*+83*		-27	*-5*	*-22*	+110
Publications officielles et information administrative.....	+9	*+9*		0	*0*		+10
Totaux pour les budgets annexes	**+92**	***+92***		**-27**	***-5***	***-22***	**+120**
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits :							
- Contrôle et exploitation aériens.							
- Publications officielles et information administrative.....							
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	**+92**	***+92***		**-27**	***-5***	***-22***	
Comptes spéciaux							
Comptes d'affectation spéciale	-761	*+550*	*-1 311*	-235	*-215*	*-20*	-526
Comptes de concours financiers ..	+982		*+982*	-566	*-288*	*-278*	+1 548
Comptes de commerce (solde).....							+45
Comptes d'opérations monétaires (solde)							-6
Solde pour les comptes spéciaux							**+1 061**
Solde général.....							**-2 233**

** Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.*
*** Recettes fiscales brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).*
**** Dépenses budgétaires brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).*

③ II. – Pour 2026 :

④ 1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la

réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

⑤

(En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	169,8
Dont remboursement du nominal à valeur faciale	*167,5*
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)	*2,3*
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	2,5
Amortissement des autres dettes	0,0
Déficit à financer	135,9
Autres besoins de trésorerie	2,1
Total	**310,3**
Ressources de financement	
Émission de dette à moyen et long termes nette des rachats	310,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	12,0
Variation des dépôts des correspondants	0,0
Prêts auprès des institutions et agences financières de l'Union européenne	2,3
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	0,0
Autres ressources de trésorerie	-14,0
Total	**310,3**

;

⑥ 2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an demeure inchangé.

SECONDE PARTIE

MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE IER

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2026

I. – Autorisation des crédits des missions

Article 5

① I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2026, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de 6 848 774 672 € et de 7 309 263 631 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

② II. – Il est annulé pour 2026, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 4 105 181 479 € et de 3 851 368 080 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

Article 6

Il est annulé pour 2026, au titre des budgets annexes, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 9 405 861 € et de 27 254 623 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état C annexé à la présente loi.

Article 7

① I. – Il est annulé pour 2026, au titre des comptes d'affectation spéciale, des crédits de paiement s'élevant au montant de 234 940 200 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

② II. – Il est ouvert aux ministres, pour 2026, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de 10 038 000 € et de 10 038 000 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

③ III. – Il est annulé pour 2026, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 338 363 035 € et de 576 242 251 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

II. – Plafonds des autorisations d'emplois

Article 8

① L'article 154 de la loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 est ainsi modifié :

② 1° À la première phrase du premier alinéa, le nombre : « 401 389 » est remplacé par le nombre : « 401 665 » ;

③ 2° La seconde colonne du tableau du second alinéa est ainsi modifiée :

④ *a)* À la quatorzième ligne, le nombre : « 17 198 » est remplacé par le nombre : « 17 195 » ;

⑤ *b)* À la dix-septième ligne, le nombre : « 3 225 » est remplacé par le nombre : « 3 222 » ;

⑥ *c)* À la vingt-sixième ligne, le nombre : « 19 492 » est remplacé par le nombre : « 19 580 » ;

⑦ *d)* À la vingt-septième ligne, le nombre : « 5 034 » est remplacé par le nombre : « 5 122 » ;

⑧ *e)* À la quarante et unième ligne, le nombre : « 796 » est remplacé par le nombre : « 802 » ;

⑨ *f)* À la quarante-troisième ligne, le nombre : « 275 » est remplacé par le nombre : « 279 » ;

⑩ *g)* À la quarante-quatrième ligne, le nombre : « 238 » est remplacé par le nombre : « 240 » ;

⑪ *h)* À la cinquante et unième ligne, le nombre : « 251 884 » est remplacé par le nombre : « 252 069 » ;

⑫ *i)* À la cinquante-troisième ligne, le nombre : « 12 833 » est remplacé par le nombre : « 13 018 » ;

⑬ *j)* À la dernière ligne, le nombre : « 401 389 » est remplacé par le nombre : « 401 665 ».

TITRE II

RATIFICATION DE DÉCRETS D'AVANCE

Article 9

Sont ratifiées les ouvertures et les annulations de crédits opérées par les décrets n° 2026-489 du 11 juin 2026 et n° 2026-956 du 14 octobre 2026 portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 novembre 2026.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS

ÉTAT A
(ARTICLE 4 DE LA LOI)

VOIES ET MOYENS POUR 2026 RÉVISÉS

I. – BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	1. Recettes fiscales	
	11. Impôt net sur le revenu	**-3 060 374 779**
1101	Impôt net sur le revenu	-3 060 374 779
	12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	**-2 905 657**
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	-2 905 657
	13. Impôt net sur les sociétés	**-1 958 578 288**
1301	Impôt net sur les sociétés	-1 958 578 288
	13 *bis*. Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	**+99 302 559**
1302	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	+99 302 559
	13 *ter*. Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	**+261 000 000**
1303	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+261 000 000
	14. Autres impôts directs et taxes assimilées	**-35 341 050**
1401	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	+125 685 715
1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes	+300 000 000
1405	Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices	-161
1406	Impôt sur la fortune immobilière	-159 077 912
1407	Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage	-24 312 009
1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	+39 431 812
1410	Cotisation minimale de taxe professionnelle	+1 034 272
1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction	-7 899 394
1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue	-9 338 274
1413	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	+151 489 724
1415	Contribution des institutions financières	+27
1416	Taxe sur les surfaces commerciales	-11 418 745
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle	+100 719
1427	Prélèvements de solidarité	-675 261 938
1429	Taxe sur les gestionnaires d'infrastructures de transport (écrêtement)	+97 856 836
1430	Taxe sur les services numériques	+23 119 779

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
1431	Taxe d'habitation sur les résidences principales	+17 327 418
1440	Contribution différentielle applicable à certains contribuables titulaires de très hauts revenus	+140 000 000
1441	Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises	+300 000 000
1442	Taxe sur les petits colis	-396 000 000
1497	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	+64 708 199
1499	Recettes diverses	-12 787 118
	15. Accises sur les énergies	**-1 924 725 116**
1501	Accises sur les énergies (ex-TICPE)	-1 102 200 394
1502	Accises sur les énergies (ex-TICGN)	+7 913 030
1503	Accises sur les énergies (ex-TICFE)	-836 437 752
1504	Autres taxes intérieures	+6 000 000
	16. Taxe sur la valeur ajoutée nette	**+1 268 395 030**
1601	Taxe sur la valeur ajoutée nette	+1 268 395 030
	17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	**+1 138 909 267**
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	+3 071 040
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	-40 019 190
1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels	-230
1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers	+19 186 412
1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	+414 310 659
1706	Mutations à titre gratuit par décès	+1 150 669 600
1707	Contribution de sécurité immobilière	-54 671 544
1711	Autres conventions et actes civils	+19 223 431
1713	Taxe de publicité foncière	-8 060 506
1714	Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurance et assimilés à raison des contrats d'assurance en cas de décès	+65 206 637
1716	Recettes diverses et pénalités	-97 980 648
1721	Timbre unique	+35 088 640
1726	Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules	-266 000 000
1754	Autres droits et recettes accessoires	-896 032
1755	Amendes et confiscations	+96 140
1756	Taxe générale sur les activités polluantes	+58 751 438
1761	Taxe et droits de consommation sur les tabacs	+22 000 000
1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers	-5 840 447
1769	Autres droits et recettes à différents titres	+10 620 025
1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage	-464 882
1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité	-3 391 550
1781	Taxe sur les installations nucléaires de base	+94 000 000
1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées	-637 265
1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs)	-33 000 000
1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos	-8 544 429
1787	Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques	-47 990 196

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
1788	Prélèvement sur les paris sportifs	-62 745 542
1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne	+6 173 476
1797	Taxe sur les transactions financières	+258 000 000
1799	Autres taxes	-387 245 770
	18. Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	**-609 156 536**
	Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État, autres que ceux s'appliquant à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée	-609 156 536
	2. Recettes non fiscales	
	21. Dividendes et recettes assimilées	**+1 355 358 712**
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	+643 516 748
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers	+63 000 000
2199	Autres dividendes et recettes assimilées	+648 841 964
	22. Produits du domaine de l'État	**-9 878 944**
2201	Revenus du domaine public non militaire	-64 059 684
2202	Autres revenus du domaine public	+1 000 000
2203	Revenus du domaine privé	-14 152 593
2204	Redevances d'usage des fréquences radioélectriques	+68 333 333
2299	Autres revenus du Domaine	-1 000 000
	23. Produits de la vente de biens et services	**-206 407 438**
2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	+83 057 610
2303	Autres frais d'assiette et de recouvrement	-1 186 282
2304	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor public au titre de la collecte de l'épargne	+2 996 115
2305	Produits de la vente de divers biens	+11 456
2306	Produits de la vente de divers services	+424 303
2399	Autres recettes diverses	-291 710 640
	24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	**-159 675 607**
2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers	-33 671 234
2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social	-14 078 734
2403	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	+12 534 464
2409	Intérêts des autres prêts et avances	-9 608 503
2411	Avances remboursables sous conditions consenties à l'aviation civile	-48 892 079
2413	Reversement au titre des créances garanties par l'État	-365 051
2499	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées	-65 594 470

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	**+100 082 360**
2501	Produits des amendes de la police de la circulation et du stationnement routiers	+20 000 000
2502	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence	-408 326 831
2503	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes	+29 460 042
2504	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'agence judiciaire de l'État	-46 205
2505	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires	+443 127 304
2510	Frais de poursuite	+4 784 897
2511	Frais de justice et d'instance	+2 103 942
2512	Intérêts moratoires	+14 021
2513	Pénalités	+8 965 190
	26. Divers	**+3 074 641 017**
2602	Reversements au titre des procédures de soutien financier au commerce extérieur	+186 447 378
2603	Prélèvements sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations	+925 000 000
2604	Divers produits de la rémunération de la garantie de l'État	+19 355 411
2611	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	-5 057 436
2612	Redevances et divers produits pour frais de contrôle et de gestion	-746 402
2613	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques	-3 938
2615	Commissions et frais de trésorerie perçus par l'État dans le cadre de son activité régalienne	-26 881
2616	Frais d'inscription	+177 117
2617	Recouvrement des indemnisations versées par l'État au titre des expulsions locatives	-133 451
2618	Remboursement des frais de scolarité et accessoires	+921 547
2620	Récupération d'indus	+13 343 161
2621	Recouvrements après admission en non-valeur	+2 244 911
2623	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	+26 748 381
2624	Intérêts divers (hors immobilisations financières)	+5 322 702
2625	Recettes diverses en provenance de l'étranger	+102 245 791
2626	Remboursement de certaines exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties (art. 109 de la loi de finances pour 1992)	-44 267
2697	Recettes accidentelles	+8 010 164
2698	Produits divers	+1 900 000 000
2699	Autres produits divers	-109 163 171

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	3. Prélèvements sur les recettes de l'État	
	31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales	**-283 358 751**
3106	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	-225 397 387
3107	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	+9 701 951
3120	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (départements)	+2 677 363
3121	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (établissements publics de coopération intercommunale)	-86 178 908
3122	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (communes)	+86 178 917
3123	Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	+194 808
3145	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation de la réduction de 50 % des valeurs locatives de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises des locaux industriels	-70 535 495
3164	Prélèvement sur les recettes de l'État compensant les pertes de recettes résultant du recentrage de l'assiette de taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0
3165	Prélèvement sur les recettes de l'État compensant les pertes de recettes résultant du recentrage de l'assiette de taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0
	32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	**-594 316 395**
3201	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne	-594 316 395

RÉCAPITULATION DES RÉVISIONS DE RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	1. Recettes fiscales	**-4 823 474 570**
11	Impôt net sur le revenu	-3 060 374 779
12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	-2 905 657
13	Impôt net sur les sociétés	-1 958 578 288
13 *bis*	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	+99 302 559
13 *ter*	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+261 000 000
14	Autres impôts directs et taxes assimilées	-35 341 050
15	Accises sur les énergies	-1 924 725 116
16	Taxe sur la valeur ajoutée nette	+1 268 395 030
17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+1 138 909 267
18	Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	-609 156 536
	2. Recettes non fiscales	**+4 154 120 100**
21	Dividendes et recettes assimilées	+1 355 358 712
22	Produits du domaine de l'État	-9 878 944
23	Produits de la vente de biens et services	-206 407 438
24	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	-159 675 607
25	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	+100 082 360
26	Divers	+3 074 641 017
	3. Prélèvements sur les recettes de l'État	**-877 675 146**
31	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales	-283 358 751
32	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	-594 316 395
	Total des révisions de recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3)	**+208 320 676**

II. – BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	Contrôle et exploitation aériens	**+83 290 283**
7060	Redevance océanique et redevances pour services terminaux de la circulation aérienne en outre-mer	+2 300 000
7061	Redevances de route	+33 438 071
7063	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole	+2 728 376
7069	Contribution Bâle-Mulhouse	+160 596
7081	Recettes diverses	+44 663 240
	Publications officielles et information administrative	+9 200 000
A702	Bulletin officiel des annonces des marchés publics	-5 000 000
A704	Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales	+15 000 000
A706	Vente de publications et abonnements	-100 000
A707	Prestations et travaux d'édition	-400 000
A708	Autres activités	-300 000
	Total	**+92 490 283**

III. – COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	**-20 000 000**
	Section : Contrôle automatisé	**-20 000 000**
01	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé	-20 000 000
	Section : Circulation et stationnement routiers	**0**
04	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation	0
	Développement agricole et rural	**+5 000 000**
01	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles	+5 000 000
	Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	**+3 016 000**
01	Fraction du produit de l'accise sur l'électricité affectée au financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	+3 016 000
	Gestion du patrimoine immobilier de l'État	**-13 000 000**
01	Produits des cessions immobilières	-13 000 000

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	Participations financières de l'État	**-1 310 707 392**
01	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement	-668 950 001
03	Reversement de dotations en capital et de produits de réduction de capital ou de liquidation	+900 000
05	Remboursements de créances liées à d'autres investissements, de l'État, de nature patrimoniale	+11 136 188
06	Versement du budget général	-653 793 579
	Pensions	**+574 540 253**
	Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité	**+573 298 878**
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	+31 335 221
02	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-298 282
03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-5 177 017
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-120 599
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	+3 030 183
06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	+178 166
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	+28 480 941
08	Personnels civils : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent : retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC	-1 000 820
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	+3 582 825
11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	+8 554 968
12	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	-5 088 181
14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes	+803 878
21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	+476 577 965

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-1 794 218
23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-46 044 055
24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-4 034 027
25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	+13 170 449
26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	-59 525 604
27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	+108 758 386
28	Personnels civils : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC	-2 007 320
32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	-1
33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité	+2 085 704
34	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes	-10 347 859
41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	+1 250 733
42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-22 396
43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-282 693
44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-296 536
45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	+305 325
47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	+6 990 289
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	+35 488 832
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-243 605

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	+585 914
54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-962 045
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	+376 130
57	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	+54 988 227
61	Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010	-26 000 000
65	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils	-40 000 000
	Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État	**+2 291 502**
71	Cotisations salariales et patronales	+1 690 343
72	Contribution au fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et au fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	-528 170
73	Compensations inter-régimes généralisée et spécifique	+1 000 000
74	Recettes diverses	+130 430
75	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives	-1 101
	Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	**-1 050 127**
81	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général	-8 288 456
87	Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général	+13 106 749
91	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général	-5 975 664
92	Financement des pensions des anciens agents du chemin de fer franco-éthiopien : participation du budget général	-78
93	Financement des pensions des sapeurs-pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accident : participation du budget général	+124 322
94	Financement des pensions de l'ORTF : participation du budget général	-17 000
	Total	**-761 151 139**

IV. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2026
	Avances à l'audiovisuel public	**+21 052 581**
01	Recettes	+21 052 581
	Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution	**-490 610 553**
	Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	**-490 610 553**
05	Recettes diverses	+403 205 573
09	Taxe d'habitation et taxes annexes	-441 191 806
10	Taxes foncières et taxes annexes	-588 626 981
11	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	+5 059 530
12	Cotisation foncière des entreprises et taxes annexes	+130 943 131
	Prêts à des États étrangers	**+1 530 507 805**
	Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	**+7 883 016**
01	Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	+7 883 016
	Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	**+25 738 891**
02	Remboursement de prêts du Trésor	+25 738 891
	Section : Prêts aux États membres de la zone euro	**+1 496 885 898**
04	Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	+1 496 885 898
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	**-96 714 472**
	Section : Prêts pour le développement économique et social	**-96 714 472**
05	Prêts accordés au titre du soutien à la filière nickel	-30 000 000
06	Prêts pour le développement économique et social	-81 724 394
09	Prêts aux petites et moyennes entreprises	+157 654
12	Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir	+14 852 268
	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	**+17 850 647**
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	+33 387 500
04	Remboursement des prêts et avances octroyés à des services de l'État	-23 265 702
06	Remboursement des prêts octroyés aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité	+7 728 849
	Total	**+982 086 008**

ÉTAT B
(ARTICLE 5 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2026 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Action extérieure de l'État			**61 661 587**	**60 864 677**
Action de la France en Europe et dans le monde .			40 295 281	40 945 466
Diplomatie culturelle et d'influence.....			13 862 381	12 796 340
Français à l'étranger et affaires consulaires.....			7 503 925	7 122 871
Administration générale et territoriale de l'État			**41 422 550**	**92 179 055**
Administration territoriale de l'État			17 924 361	15 142 801
Vie politique.....			14 730 381	19 507 127
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur ...			8 767 808	57 529 127
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	**324 000 000**	**223 000 000**	**55 363 592**	**29 689 026**
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	324 000 000	223 000 000		
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation.....			55 326 227	29 651 661
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture...			37 365	37 365
Aide publique au développement			**381 420 804**	**57 153 258**
Aide économique et financière au développement			244 757 056	11 163 525
Solidarité à l'égard des pays en développement ...			136 663 748	45 989 733

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Cohésion des territoires	**746 678 390**	**746 678 390**	**165 228 960**	**178 069 514**
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	101 500 000	101 500 000		
Aide à l'accès au logement	645 178 390	645 178 390		
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat			94 250 094	122 633 113
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire			28 605 572	15 207 920
Politique de la ville			37 718 778	35 786 908
Interventions territoriales de l'État			4 654 516	4 441 573
Conseil et contrôle de l'État			**53 716**	**85 792**
Conseil économique, social et environnemental			53 716	85 792
Crédits non répartis *(ligne nouvelle)*	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**
Provision relative aux rémunérations publiques *(ligne nouvelle)*	200 000	200 000		
dont titre 2 (ligne nouvelle)	*200 000*	*200 000*		
Dépenses accidentelles et imprévisibles *(ligne nouvelle)*			200 000	200 000
Culture			**117 343 651**	**71 581 366**
Patrimoines			52 194 861	46 043 345
Création			30 644 520	15 617 803
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture			31 574 976	8 257 159
Soutien aux politiques du ministère de la culture			2 929 294	1 663 059

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Défense	**200 000 000**	**700 000 000**	**166 424 114**	
Environnement et prospective de la politique de défense			20 260 861	
Préparation et emploi des forces	200 000 000	200 000 000		
Soutien de la politique de la défense			9 640 395	
Équipement des forces		500 000 000	136 522 858	
Direction de l'action du Gouvernement	**25 473 924**		**536 316**	**11 693 522**
Coordination du travail gouvernemental	25 473 924			11 149 863
Protection des droits et libertés			536 316	543 659
Écologie, développement et mobilité durables	**150 163 113**	**202 028 183**	**1 344 736 319**	**1 176 418 710**
Infrastructures et services de transports	130 693 080	186 874 211		
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	18 017 061	14 568 016		
Paysages, eau et biodiversité	1 452 972	585 956		
Expertise, information géographique et météorologie			6 908 158	6 320 728
Prévention des risques			127 362 794	28 481 496
Service public de l'énergie			1 188 651 043	1 116 647 394
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables			17 520 101	21 496 557
Sûreté nucléaire et radioprotection			4 294 223	3 472 535
Économie		**85 238 644**	**40 039 805**	**140 883 221**
Développement des entreprises et régulations		85 238 644	30 761 061	
Plan "France Très haut débit"			976 709	133 454 832
Statistiques et études économiques			3 065 832	3 572 353
Stratégies économiques			5 236 203	3 856 036

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Engagements financiers de l'État	**4 532 244 014**	**4 532 244 014**	**27 496 134**	**29 140 517**
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)	3 481 000 000	3 481 000 000		
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	3 000 000	3 000 000		
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)	1 048 244 014	1 048 244 014		
Épargne			27 174 929	26 958 398
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque			321 205	2 182 119
Enseignement scolaire	**22 389 926**	**231 827 878**	**10 928 813**	**10 399 319**
Enseignement scolaire public du premier degré			4 311 484	4 372 521
Enseignement scolaire public du second degré	16 600 782	16 600 782		
dont titre 2	*16 600 782*	*16 600 782*		
Enseignement privé du premier et du second degrés			6 617 329	6 026 798
Soutien de la politique de l'éducation nationale		206 424 589		
Enseignement technique agricole	5 789 144	8 802 507		
Gestion des finances publiques	**61 121 379**	**40 593 401**	**21 538 397**	**40 044 197**
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local			5 850 172	34 278 171
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières			15 688 225	5 766 026
Facilitation et sécurisation des échanges	61 121 379	40 593 401		
Immigration, asile et intégration			**92 818 372**	**83 610 484**
Immigration et asile			76 148 451	63 999 999
Intégration et accès à la nationalité française			16 669 921	19 610 485

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Investir pour la France de 2030			**24 750 000**	**581 500 158**
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche				26 457 301
Valorisation de la recherche				1 034 799
Accélération de la modernisation des entreprises				14 397 036
Financement des investissements stratégiques				425 388 428
Financement structurel des écosystèmes d'innovation			24 750 000	114 222 594
Justice		**63 822 411**	**99 294 147**	**87 805 281**
Justice judiciaire		3 382 405	2 470 561	
Administration pénitentiaire		60 440 006		
Protection judiciaire de la jeunesse			21 425 650	22 137 773
Accès au droit et à la justice			64 149 611	65 251 710
Conduite et pilotage de la politique de la justice			11 203 230	336 052
Conseil supérieur de la magistrature			45 095	79 746
Médias, livre et industries culturelles			**17 847 276**	**25 751 487**
Presse et médias			12 625 783	21 441 032
Livre et industries culturelles			5 221 493	4 310 455
Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation			**35 405 073**	**35 405 073**
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant, mémoire et liens avec la Nation			26 868 388	26 868 388
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale.			8 536 685	8 536 685

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Outre-mer	**72 109 782**	**75 350 415**		
Emploi outre-mer	11 109 782	14 350 415		
Conditions de vie outre-mer	61 000 000	61 000 000		
Recherche et enseignement supérieur	**7 172 390**	**8 138 543**	**290 240 494**	**185 111 972**
Formations supérieures et recherche universitaire			44 911 141	15 600 452
Vie étudiante	4 305 365	5 491 418		
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires			166 529 953	91 561 069
Recherche spatiale			45 651 494	45 651 494
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables			23 147 906	22 298 957
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	2 867 025	2 647 125		
Recherche duale (civile et militaire)			10 000 000	10 000 000
Régimes sociaux et de retraite			**19 334 552**	**18 676 039**
Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins			5 601 243	5 317 379
Régimes de retraite des mines, de la SEITA, et divers			13 733 309	13 358 660
Relations avec les collectivités territoriales			**206 175 000**	**14 024 597**
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements			206 175 000	14 024 597
Remboursements et dégrèvements			**288 809 691**	**288 809 691**
Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs)			164 220 225	164 220 225
Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)			124 589 466	124 589 466

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Santé			**10 650 891**	**7 186 486**
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins.			10 650 891	7 186 486
Sécurités	**391 938 913**	**72 570 420**	**5 000 000**	**2 000 000**
Police nationale *(ligne nouvelle)*.....	7 724 000	7 724 000		
Gendarmerie nationale	342 651 216			
Sécurité et éducation routières.....			5 000 000	2 000 000
Sécurité civile.....	41 563 697	64 846 420		
Solidarité, insertion et égalité des chances	**315 282 841**	**327 571 332**		
Inclusion sociale et protection des personnes .	104 059 357	116 360 601		
Handicap et dépendance..	211 223 484	211 210 731		
Sport, jeunesse et vie associative			**49 833 274**	**38 972 978**
Sport.....			21 122 940	12 704 000
Jeunesse et vie associative.....			28 710 334	26 268 978
Transformation et fonction publiques			**14 345 930**	**15 756 446**
Transformation publique			11 697 782	6 202 688
Fonction publique.....			2 648 148	9 553 758
Travail, emploi et administration des ministères sociaux			**516 282 021**	**568 355 214**
Accès et retour à l'emploi .			252 182 835	208 215 161
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi.			250 445 182	344 371 021
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail.....			712 109	1 232 917
Soutien des ministères sociaux.....			12 941 895	14 536 115
Total.....	**6 848 774 672**	**7 309 263 631**	**4 105 181 479**	**3 851 368 080**

ÉTAT C
(ARTICLE 6 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2026 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle et exploitation aériens			**9 055 861**	**26 904 623**
Soutien aux prestations de l'aviation civile.....			2 600 000	
Navigation aérienne.....			5 000 000	24 999 999
Transports aériens, surveillance et certification.....			1 455 861	1 904 624
Publications officielles et information administrative			**350 000**	**350 000**
Pilotage et ressources humaines.....			350 000	350 000
Total.....			**9 405 861**	**27 254 623**

ÉTAT D
(ARTICLE 7 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2026 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX

I. – COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers				**20 000 000**
Structures et dispositifs de sécurité routière.....				20 000 000
Gestion du patrimoine immobilier de l'État				**214 940 200**
Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État.....				214 940 200
Total.....				**234 940 200**

II. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Avances à l'audiovisuel public	**10 038 000**	**10 038 000**		
France Médias Monde..	10 038 000	10 038 000		
Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution			**250 384 994**	**250 384 994**
Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes.....			250 384 994	250 384 994

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Prêts à des États étrangers			**7 928 041**	**245 807 257**
Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France.....				237 879 216
Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France.....			7 928 041	7 928 041
Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés			**20 050 000**	**20 050 000**
Prêts et avances pour le logement des agents de l'État.....			50 000	50 000
Prêts pour le développement économique et social			20 000 000	20 000 000
Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics			**60 000 000**	**60 000 000**
Prêts et avances à des services de l'État			30 000 000	30 000 000
Prêts à FranceAgriMer au titre des préfinancements de fonds européens.....			30 000 000	30 000 000
Total.....	**10 038 000**	**10 038 000**	**338 363 035**	**576 242 251**

Vu pour être annexé au projet de loi adopté par le Sénat dans sa séance du 18 novembre 2026

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER